



Réf. Farde e-Assemblées : 2330774

N° OJ : 1

Projet d'Arrêté - Conseil du 11/05/2020

Objet : Modification du Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2020.- Introduction d'un dossier modificatif.

Le Conseil communal,

Considérant les besoins en matière de prévention dans les quartiers ;

Vu l'Arrêté Royal du 3 juillet 2019 relatif à la prolongation 2020 des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention 2018-2019 ;

Vu l'Arrêté Ministériel du 5 décembre 2019 déterminant les modalités d'introduction et de suivi des Plans Stratégiques de Sécurité et de Prévention 2020 ;

Vu la prolongation des PSSP pour une durée de 1 an à dater du 1er janvier 2020 ;

Vu la décision du SPF Intérieur confirmant la poursuite du financement des projets de prévention, pour le même montant que l'année précédente ;

Vu le départ de Recyclart du quartier de la gare de la Chapelle, sur la Ville de Bruxelles, vers Molenbeek ;

Vu l'article budgétaire en recette - 30042/46508 et en dépense – 30042/33202 ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Approuver le dossier de demande de modification de la convention PSSP 2020 à soumettre au SPF Intérieur, avec suppression du volet relatif à Recyclart.

Annexes :

[Le projet actualisé du PSSP 2020 à soumettre auprès du SPF Intérieur FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)